



ÉCONOMIE

Le biogaz, un potentiel considérable en France

Écologique et souverain, il a entamé un développement prometteur.

ELSA BEMBARON [@elsabembaron](#)

ÉNERGIE Alors que le gouvernement veut encore accélérer dans la transition énergétique et prépare la feuille de route de la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), les acteurs du gaz tirent la sonnette d'alarme. «*La période est très électrique, alors que le gaz a toute sa place dans le mix énergétique français*», souligne Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, insistant sur la capacité des gaziers à s'imposer en acteurs de la transition énergétique.

RTE, dans son rapport «*Futurs énergétiques 2050*», ne dit pas autre chose. Le gestionnaire du réseau haute tension place certes l'électricité en tête du mix avec 55% de la consommation énergétique française, mais le solde provient des autres énergies renouvelables, et d'au moins 10% de gaz décarboné. «*À la fin de l'année dernière, le pays disposait d'une capacité de production de ce gaz de 9 TWh, contre un objectif fixé à 6 TWh. C'est le seul renouvelable en avance sur les objectifs français*», constate Thierry Trouvé, directeur général de GRTgaz. «*En 2022, 2% du gaz consommé en Fran-*

ce était du biogaz, produit localement. Ce qui équivaut à une économie de 2 millions de tonnes de CO₂. Nous avons la capacité d'atteindre 20% de biogaz en 2030, et donc de multiplier par dix la réduction de nos émissions de gaz carbonique», ajoute Laurence Poirier-Dietz. Autre argument de choc, la souveraineté. À l'horizon 2030, «*la France aura la capacité de produire en biogaz l'équivalent de ses importations de gaz russe d'avant la guerre en Ukraine, soit 60 TWh*», précise Thierry Trouvé.

Réseau déjà en place

De plus, nul besoin de changer de chaudière à gaz (fossile) pour pouvoir l'utiliser, ou d'aménager de nouveaux réseaux. En effet, les tuyaux qui parcourent notre pays pour apporter du gaz aux abonnés, particuliers ou industriels, peuvent être utilisés à rebours. Au lieu d'envoyer du gaz vers le consommateur, ils peuvent en injecter vers le réseau. Un point crucial pour une énergie qui est produite de façon décentralisée. «*La France compte déjà 515 lieux de production de biogaz, qu'il s'agisse de sites de méthanisation à la ferme ou en sortie de*

station d'épuration, par exemple», ajoute Laurence Poirier-Dietz. Autre avantage des méthanisations agricoles, les sites produisent aussi du digesta, un engrais naturel qui se substitue aux engrais chimiques.

Les détracteurs de ces projets s'inquiètent, eux, du détournement de productions agricoles pour «*nourrir les méthaniseurs*». Pas de quoi infléchir les gaziers, qui soulignent que ces installations sont surtout alimentées par des déchets agricoles, forestiers ou ménagers.

Les promoteurs du biogaz, ou bioGNV, veulent aussi le développer à destination des transports, essentiellement des poids lourds : bus, camions, tracteurs, engins de chantier, bennes à ordures. Difficile de faire un circuit plus court que celui du ramassage des ordures : les déchets organiques peuvent être directement valorisés pour alimenter les camions-poubelles. «*D'ici 2030, les estimations de la filière tablent sur une alimentation à 100% BioGNV pour toute la mobilité gaz*», précise Laurence Poirier Dietz.

Tous les signaux sont pourtant loin d'être au vert. «*Nous risquons un fort coup d'arrêt au biométhane*



après 2023. Il y a une très forte baisse de demandes de nouveaux projets, s'inquiète Thierry Trouvé. Les conditions économiques de leur développement ne sont pas remplies. » Les raisons sont multiples. Les tarifs de biométhane ont été revus, sans que soit prise en compte la hausse des coûts de production imputable à l'inflation. Les plus gros sites de production ne bénéficient pas du tarif négocié (fixé par l'État), faute d'appels d'offres lancés par le gouvernement. Des accords de production ont été passés entre la filière et les pouvoirs publics, mais les décrets d'application n'ont pas encore été publiés... ■



Un site GRDF de méthanisation agricole à Viry, en Haute-Savoie (74).

GRÉGORY BRANDEL - GRDF